

Fiche analytique – Mémoire de Master MUSE

A rendre au secrétariat lors de l'inscription à la soutenance du mémoire

* champs obligatoires

AUTEUR*	NOM : Grobet		PRENOM : Simon	
TITRE MEMOIRE*	« La petite poubelle verte » dans le canton de Genève : une mesure de gestion des déchets unique en Suisse			
NUMERO MEMOIRE	(à remplir par le secrétariat)			
DATE SOUTENANCE	11.10.19	Salle:	Heure: 13h30	
THEMATIQUE* (AFFILIATION)	Climatologie, Impacts et Gouvernance			
VOLEE MUSE*	2015			
TITRE ACADEMIQUE* (par ex.: licencié en biologie)	Bachelier universitaire en Droit			
DIRECTION* / EVALUATION	Directeur de mémoire* Pauline Plagnat Cantoreggi	Co-directeur de mémoire*	Nom(s) du ou des juré(s)* - Jeans Simos - -	
STAGE (éventuel)	Organisme d'accueil		Maître de stage	
Projet de l'ISE (éventuel) auquel le mémoire est rattaché				
Bourse (éventuelle) reçue par l'étudiant				
COLLATION*	Nb de pages* 94 (sans annexes)	Nb de figures* 17	Nb de tableaux* 2	
TERRAIN D'ETUDE OU D'APPLICATION				
MOTS-CLES* (entre 5 et 10)	Fédéralisme, Gestion des déchets, Principe du pollueur-payeur, recyclage, réduction à la source, déchets organiques,			
RESUME* (max 1500 car)	<p>Pour relever les enjeux qui découlent de la gestion des déchets, le système fédéral suisse s'appuie sur un cadre légal et institutionnel et sur certains principes qui façonnent la politique de gestion des déchets.</p> <p>Une certaine flexibilité de l'application du <i>principe du pollueur-payeur</i> permet au canton de Genève de prendre le risque d'adopter une politique de gestion des déchets différente de tous les autres cantons suisses. En optant pour la mesure « petite poubelle verte » au détriment de la taxe au sac, le canton de Genève opère un choix fort qui soulève la question du choix des mesures et de leurs degrés de convenance.</p> <p>Alors que le canton de Genève présente un bilan relativement bon en comparaison du reste de la Suisse, l'opération « petite poubelle verte » semble mieux s'inscrire dans la politique de gestion des déchets menée jusqu'alors pour répondre aux objectifs d'augmenter le taux de recyclage et réduire la quantité de déchets produits.</p>			
SUMMARY* (en anglais)	To address the issues that arise from waste management, the Swiss federal system relies on a legal			

	<p>and institutional framework and on principles that shape waste management policy.</p> <p>The flexibility in the application of the principle of causality allows the canton of Geneva to adopt a waste management policy that differs from all the other Swiss cantons. By opting for the "small green trash" measure instead of the bag tax, the canton of Geneva takes a stand that raises the question of which measures to chose and their degree of convenience.</p> <p>While the canton of Geneva has a relatively good balance sheet compared to the rest of Switzerland, the "small green trash" operation seems to fit better into the waste management policy carried out so far to meet the objectives of increasing the recycling rate and reduce the amount of waste produced.</p>
REMARQUES	